

Pour l'essentiel :

- En fonctionnement, cette DM permet le réajustement de recettes dans le domaine social avec une hausse et une baisse de même ordre de grandeur (- 1,7 M€ et + 1,8 M€).
- En investissement, cette DM est marquée par une diminution de dépenses de plus de 2,7 M€, en raison principalement de la réactualisation du calendrier et des coûts de divers projets que ce soit sur notre patrimoine ou par les bénéficiaires de subventions. Cette diminution de dépenses permet d'abonder l'enveloppe des travaux d'urgence, ce qui la porte à 5 M€.

Seuls les mouvements relatifs à 2024 sont décrits dans ce rapport. Mais cette DM est aussi l'occasion d'actualiser les autorisations de programme (AP) / crédits de paiement (CP) sur toute la durée du plan pluriannuel d'investissement (PPI).

Tableau récapitulatif par section

	Dépenses 84 228		Recettes 84 228	
Fonctio. 84 228	Crédits nouveaux	78 000	Ajustement de recettes	84 228
	Ajustement de dépenses	-2 000		
	Virements internes à la section	0		
	"Augmentation prévisionnelle de dépenses"	8 228		
	Virement de section	0		
Invest. 0	Crédits nouveaux	5 227	Virement de section	0
	Ajustement de dépenses	-2 661 858	Ajustement de recettes	0
	Virements internes à la section			
	"Travaux d'urgence"	2 656 631		

L'ensemble des modifications détaillées ci-après sont retracées dans le tableau d'équilibre, en annexe 1.

1^{ère} commission – Solidarités sociales

Section	Budget total	DM3 proposée	Budget total après DM	Evolution
Fonctionnement	183 327 690 €		183 327 690 €	
Investissement	450 842 €		450 842 €	
Total des dépenses	183 778 532 €	0	183 778 532 €	

Cette DM consiste à réajuster les recettes de fonctionnement, à la baisse pour la dotation CNSA APA (-1,7 M€) et à la hausse pour les récupérations d'avances ASE auprès d'autres Départements (+ 1,8 M€) et à effectuer des virements de crédits qui s'équilibrent pour faire face aux augmentations des dépenses PCH et des dépenses de l'ASE.

Fonctionnement

Recettes

- Baisse de recettes CNSA sur le montant du concours APA : - 1 680 000 €

La dotation CNSA pour l'APA est composée de deux parts :

- Part 1 qui est répartie entre les départements selon les 4 critères de base suivants :
 - le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus
 - les dépenses d'APA
 - le potentiel fiscal
 - le nombre de bénéficiaires du RSA
- Part 2 qui prend en compte uniquement l'évolution des dépenses d'APA par rapport à 2015

Cette recette a été prévue à hauteur de 19 940 000 € au budget primitif de 2024 sur la base de son évolution sur les 2 derniers exercices budgétaires (+ 13% en 2022, + 10% en 2023) et de projections relatives à ces différents critères, notamment sur l'évolution de nos dépenses APA. Ces dépenses sont finalement stables par rapport à 2023 et il convient donc de minorer cette recette pour la ramener à 18 260 000 €.

- Augmentation des recettes liées aux récupérations d'avances ASE : + 1 764 228 €

Il s'agit de récupérations des frais d'hébergement et des frais annexes d'enfants d'autres Départements confiés à l'ASE des Hautes-Pyrénées suite à une décision judiciaire. Cette somme récupérable auprès des Départements concernés porte sur les exercices 2021, 2022 et 2023. Je vous propose d'augmenter de 1 764 228 € la recette de 500 000 € inscrites au BP pour la porter à 2 264 228 €.

Pour l'avenir, afin d'éviter tout retard sur la récupération de ces avances, l'émission des titres de recette concernant l'année 2024 se fera dès janvier 2025.

Dépenses

Un certain nombre de virements qui s'équilibrent, détaillés dans l'annexe n° 1, sont nécessaires pour financer :

- Les dépenses PCH adultes qui sont toujours en forte hausse (augmentation des différents tarifs fixés au niveau national pour les SAAD, élargissement des droits aux personnes...). Au vu des projections (+ 14% par rapport à 2023), le coût 2024 devrait avoisiner 12,3 M€ contre 12 M€ votés au BP. Je vous propose un virement à hauteur de 250 000 € depuis le chapitre des allocations RSA.
- Les augmentations de dépenses à l'ASE, notamment liées au fait que nous rencontrons de plus en plus de situations difficiles à gérer nécessitant le recours à des prestataires externes. Je vous propose des virements à hauteur de 100 000 € depuis le chapitre de l'APA, dont les dépenses sont pour le moment stables par rapport à 2023.

2^{ème} commission – Solidarités territoriales

Section	Budget total	DM3 proposée	Budget total après DM	Evolution
Fonctionnement	5 934 100 €		5 934 100 €	
Investissement	18 346 261 €	-831 500 €	17 514 761 €	-4,5 %
Total des dépenses	24 280 361 €	-831 500 €	23 448 861 €	-3,4 %

En 2^{ème} commission, cette DM consiste essentiellement à réajuster les crédits de paiement de subventions en investissement.

Investissement

Ajustements de CP

➤ Eau, assainissement et déchets

Suite à l'actualisation par les bénéficiaires de subventions du calendrier d'un certain nombre de travaux, je vous propose de reporter 831 500 € sur l'exercice 2025.

➤ Ruralité, environnement, tourisme et transition énergétique

Au vu des prévisions de demande de versement d'aides indiquées par les porteurs de projets pour 2024, un certain nombre de virements (détaillé en annexe 1) est nécessaire. L'ensemble de ces mouvements est neutre budgétairement.

Diminutions d'AP

➤ Ruralité et économie résidentielle

Au vu de l'abandon d'opérations par les maîtres d'ouvrage, des prévisions de demande de versement d'aides indiquées et/ou d'ores et déjà déposées par les porteurs de projets, ainsi que de l'exécution des dépenses à ce jour, je vous propose de diminuer le montant des deux AP suivantes, comme suit :

- Développement Territorial et Communes Urbaines 2022 (AP 2021/11) : -19 793 €
- Développement Territorial et Communes Urbaines 2023 (AP 2021/12) : -61 388 €

3^{ème} commission – Infrastructures, collèges et mobilités

Section	Budget total	DM3 proposée	Budget total après DM	Evolution
Fonctionnement	21 985 398 €	76 000 €	22 061 398 €	-0,3 %
Investissement	58 329 768 €	-1 789 058 €	56 540 710 €	-3,1 %
Total des dépenses	80 315 166 €	-1 713 058 €	78 602 108 €	-2,1 %

En 3^{ème} commission, cette DM consiste essentiellement à diminuer les dépenses d'investissement de 1,8 M €, suite notamment à la réactualisation du planning de certaines opérations.

➤ Routes et mobilités

Investissement

Il est proposé de mettre à jour le PPI dépenses pour les années 2025 et suivantes, sans incidence sur 2024, avec notamment les modifications suivantes :

- Report de l'opération éventuelle des gorges de Luz, en l'absence d'engagement de l'Etat à ce jour ;
- Décalage du calendrier de financement de la déviation d'Adé, en l'absence de signature du volet mobilités du CPER ;
- Décalage du calendrier de réalisation de la RD8, faute d'aboutissement du dossier de la voie ferrée.

➤ Bâtiments, collèges et numérique

Fonctionnement

➤ Dépenses énergétiques

Au regard de l'exécution budgétaire réalisée à ce jour sur les dépenses énergétiques des bâtiments départementaux (hors collèges), je vous propose d'inscrire 53 000 €

complémentaires dont 32 000 € pour l'électricité et 21 000 € pour le gaz et de procéder à un virement de crédits de 2 000 €, depuis la ligne « subventions classes sportives ». Cela portera l'autorisation de dépense à 724 000 €.

➤ **Autres impôts locaux**

L'augmentation est liée principalement à la taxe d'habitation sur les logements vacants, dont le Département est propriétaire dans les collèges, la préfecture, les sous-préfecture. Le recensement des logements vacants présente plusieurs difficultés lors de la préparation budgétaire notamment la mobilité des occupants, le manque de données actualisées, le prélèvement à échéance imposé par l'administration des impôts, et enfin la demande de dégrèvement qui ne peut intervenir qu'après paiement.

Suite à l'évaluation réelle communiquée par l'administration fiscale, je vous propose l'inscription supplémentaire de 25 000 €. Cela portera l'autorisation de dépense à 47 357 €

Investissement

L'ensemble des mouvements ci-dessous engendre une baisse de 1 786 500 € sur l'exercice 2024 :

- Infrastructures et bâtiments : - 1 087 000 €
- Moyens généraux (dont informatique collèges) : - 699 500 €

Les tableaux ci-après retracent les modifications proposées pour tenir compte des évolutions de calendrier et de coûts :

➤ Collèges

Collèges subventions AP EDUCATION 2020-1	Variation AP	Variation CP 2024	Incidence pluriannuelle		Observations
Collèges subventions matériels et mobiliers 2021-2026		500	-500	CP 2028	Réajustement budgétaire
Bâtiments éducation AP INFBATDPTX 2020-1	Variation AP	Variation CP 2024	Incidence pluriannuelle		Observations
Collèges matériels 1/2 pensions		-80 000	80 000	CP 2025	Décalage du financement des équipements qui ne pourront être installés en 2024
Collège Victor Hugo production thermique		-125 000	125 000	CP 2025	Réajustement du calendrier de travaux
Collège Lannemezan production thermique		-10 000	10 000	CP 2025	Réajustement du calendrier de travaux
Collège Bagnères production thermique		-56 000	56 000	CP 2025	Réajustement du calendrier de travaux
Collège Loures-Barousse réhabilitation		-43 000	30 000	CP 2026	Réajustement du calendrier des études
			13 000	CP 2027	
Collège Tournay réhabilitation		-310 000	310 000	CP 2025	Décalage du calendrier suite consultation infructueuse de deux lots

➤ Bâtiments routiers

AP INFBATDPTX 2020-3	Variation AP	Variation CP 2024	Incidence pluriannuelle		Observations
Bâtiments routes photovoltaïque		-120 000	120 000	CP 2025	Réajustement du calendrier de travaux
Agence routes Arreau réaménagement		-20 000	20 000	CP 2025	Réajustement du calendrier de travaux
	410 000	-25 000	-50 000	CP 2025	Réajustement du financement

Centre d'exploitation Camors extension			485 000	CP 2026	
Centre d'exploitation Maubourguet toiture	10 000		10 000	CP 2025	Réajustement budgétaire
Centre d'exploitation la Mongie réhabilitation		32 000	-32 000	CP 2025	Financement des travaux urgents sur le chauffage

➤ Construction centre d'exploitation de Vignec

AP INFBATDPTX 2020-4	Variation AP	Variation CP 2024	Incidence pluriannuelle		Observations
Centre d'exploitation Vignec construction études	-2 558,24	-2 558,24			Opération terminée : clôture lignes CP et clôture AP

➤ Bâtiments sociaux

AP INFBATDPTX 2020-6	Variation AP	Variation CP 2024	Incidence pluriannuelle		Observations
MDS Lannemezan aménagement		-10 000	10 000	CP 2025	Réajustement du calendrier de travaux

➤ Bâtiments culturels

AP INFBATDPTX 2020-7	Variation AP	Variation CP 2024	Incidence pluriannuelle		Observations
Abbaye Escaladieu réseau EP/aménagement abords		-70 000	70 000	CP 2025	Réajustement du calendrier de travaux
Abbaye St Sever atelier chantier insertion		-100 000	100 000	CP 2025	Réajustement du calendrier de travaux

➤ Bâtiments sportifs

AP INFBATDPTX 2020-9	Variation AP	Variation CP 2024	Incidence pluriannuelle		Observations
Bâtiments HPSN travaux		10 000	-10 000	CP 2028	Augmentation supplémentaire pour 2024

➤ Bâtiments gendarmerie

AP INFBATDPTX 2020-10	Variation AP	Variation CP 2024	Incidence pluriannuelle		Observations
Bâtiment gendarmerie Charraz aménagement galerie vitrée		-40 000	40 000	CP 2025	Décalage du calendrier de travaux suite à un retard au commencement des travaux

➤ Bâtiments administratifs

AP INFBATDPTX 2020-11	Variation AP	Variation CP 2024	Incidence pluriannuelle		Observations
Hôtel du Département, 6 Gaston Manent parking réaménagement		-40 000	40 000	CP 2025	Décalage du calendrier de travaux suite à une consultation lancée au mois de septembre
ADAC réaménagement		-60 000	60 000	CP 2025	
Annexe 11 Gaston Manent parking réaménagement		-20 000	20 000	CP 2025	

➤ Informatique hors collèges

AP MOYGEN 2020-1	Variation AP	Variation CP 2024	Incidence pluriannuelle		Observations
Logiciels licences métiers		-131 000	50 000	CP 2028	Décalage de calendrier de projets
Avances acomptes sur commandes logiciels		81 000			Acquisition de logiciels de l'éditeur Microsoft
Matériels télécom		-100 000	100 000	CP 2025	Décalage de calendrier d'attribution de smartphones

➤ Informatique collèges

AP EDUCATION 2020-2	Variation AP	Variation CP 2024	Incidence pluriannuelle		Observations
Collèges CD65 matériel informatique		-150 000	50 000	CP 2025	Décalage de calendrier de modernisation des réseaux
			50 000	CP 2026	
			50 000	CP 2027	

➤ Cybersécurité

AP MOYGEN 2023-1	Variation AP	Variation CP 2024	Incidence pluriannuelle		Observations
Cybersécurité équipement informatique		-200 000	100 000	CP 2025	Décalage du calendrier d'acquisition des équipements de sécurité
			100 000	CP 2026	
Cybersécurité licences logiciels		-235 000	100 000	CP 2025	Décalage de calendrier d'acquisition de logiciels de sécurité
			100 000	CP 2026	
Avances acomptes sur commandes logiciels cyber		35 000			Acquisition de logiciels de supervision

4^{ème} commission - Jeunesse, vie associative et cadre de vie

Section	Budget total	DM3 proposée	Budget total après DM	Evolution
Fonctionnement	5 705 961 €		5 705 961 €	
Investissement	2 561 449 €	-41 300 €	2 520 149 €	-1,6 %
Total des dépenses	8 267 410 €	-41 300 €	8 226 110 €	-0,5 %

En 4^{ème} commission, cette DM consiste principalement à actualiser le PPI.

Fonctionnement

Suite à l'étude de la demande de subvention par l'association Itinéraires Libertés Pyrénées soumis au vote de la Commission permanente du 13 décembre 2024, je vous propose d'abonder par virement interne la ligne de subventions aux associations du dispositif Histoire et Patrimoine depuis les lignes culture régionale et fournitures archives, pour un montant de 2 000€.

Investissement

➤ Patrimoine rural non protégé

Au vu du prévisionnel de paiements, je vous propose de diminuer les CP 2024 dédiés aux travaux des propriétaires privés pour la restauration du patrimoine bâti haut-pyrénéen de 11 300 € et d'actualiser les CP jusqu'en 2030.

➤ Archives

Le marché notifié le 12 septembre dernier pour l'acquisition et l'installation de meubles à plans dans le nouveau bâtiment des archives étant plus favorable que l'estimation initiale, et au vu des dépenses programmées sur la fin de l'exercice 2024, je vous propose de diminuer les CP 2024 de 30 000 € et de reporter ces crédits sur les CP 2025 et 2026.

5^{ème} commission - Finances, ressources humaines, numérique

Section	Budget total	DM3 proposée	Budget total après DM	Evolution
Fonctionnement	195 357 176 €	8 228 €	195 365 404 €	
Investissement	88 404 807 €	2 661 858 €	91 066 665 €	3 %
Total des dépenses	283 761 983 €	2 670 086 €	286 432 069 €	-0,9 %

En 5^{ème} commission, il s'agit des mouvements nécessaires à l'équilibre de la DM, de la synthèse de l'actualisation du PPI, d'une information sur la fongibilité des crédits et des admissions en non-valeur des titres de recette non recouvrés.

Equilibre des sections

En fonctionnement, la différence entre les nouvelles dépenses et recettes n'est que de 8 228 €, qui viennent abonder l'enveloppe « augmentation prévisionnelle de dépenses ». Cette dernière reste stable à 13,4 M€.

En investissement, la baisse des dépenses de 2,7 M€ permet d'abonder l'enveloppe des travaux d'urgence, ce qui la porte à 5 M€.

Actualisation des autorisations de programme

- Le cumul de l'ensemble des mouvements sur les AP/CP est de :
 - En AP : + 327 499 €
 - En CP 2024 : - 2 661 858 €
- Les opérations correspondantes étant terminées, les AP ci-dessous sont clôturées :
 - AP 3COLREH 2015/1 collèges réhabilitation,
 - AP INFBATDPTX 2020/4 construction du centre d'exploitation Vignec,
 - AP SOLIDSOC 2021/1 EHPAD Subventions,
 - AP 5ECHAN 2012/1 foncier rural échanges amiables.

L'annexe n° 2 présente de manière simplifiée la totalité des AP/CP modifiés par la DM.

Fongibilité des crédits de paiement de l'exercice

Suite aux crues de début septembre, je vous informe que j'ai procédé à un virement de 630 000 € intra-chapitres entre AP depuis la ligne « travaux d'urgence » pour compléter le financement de travaux de réparations des routes départementales.

Admissions en non-valeur

Lorsque le Département n'a pu recouvrer des sommes dues par des tiers, malgré les relances et les poursuites effectuées par le comptable public (le Payeur départemental et/ou la DDFIP), il a l'obligation de constater cette perte financière. Une écriture est alors nécessaire pour admettre en non-valeur les titres de recette émis qui n'ont pu être recouverts.

Sur le budget principal, sont admis en non-valeur des titres de recettes déjà émis pour **38 742 €**. Il s'agit principalement d'indus de RSA et de participations familiales au transport d'élèves en situation de handicap. La ventilation par année est la suivante :

Année	Nombre de titres	Montant
2020	1	328 €
2021	1	488 €
2022	12	22 513 €
2023	44	13 546 €
2024	2	1 867€